

font partie de l'infrastructure industrielle de défense nord-américaine.

Pour répondre à ses besoins en matière de défense, le Canada doit pouvoir réparer, réviser et moderniser l'équipement militaire des Forces armées canadiennes. Exception faite des années 1950 et d'une partie des années 1960, l'évolution d'après-guerre de l'industrie canadienne de la défense a été caractérisée par un déclin général et une incapacité croissante de répondre aux besoins opérationnels des Forces canadiennes. Bien qu'on ait réussi jusqu'à un certain point à rétablir les capacités internes dans des secteurs industriels clés comme les armes de petit calibre et les munitions, les Forces canadiennes dépendent encore grandement des sources extérieures pour s'approvisionner en matériel militaire essentiel ainsi qu'en équipement et composantes spécialisés.

Au cours des années 1970, le nombre de sources extérieures dont le Canada dépendait pour répondre à ses besoins opérationnels en temps de paix s'est accru énormément. Le Canada s'est donc placé en position de vulnérabilité, pouvant connaître des interruptions d'approvisionnement pour de nombreux produits, et ce, en temps de guerre comme en temps de paix. Cette dépendance, combinée à des quantités insuffisantes d'équipement militaire opérationnel et de réserves stratégiques ont sérieusement miné la capacité de combat des Forces canadiennes.

L'importance de la base industrielle de défense au pays pour la mise en oeuvre de toute politique de planification industrielle de défense ne peut être surestimée.

Les points forts suivants, constatés dans l'industrie canadienne de défense, ont été relevés par le Groupe de travail de 1987 sur l'état de la préparation industrielle de la Défense :

- la possibilité, dans plusieurs secteurs, de transformer des capacités de production civile en production de défense;
- la capacité de réparer et de réviser d'importants biens d'équipement;
- une capacité de production d'armes de petit calibre et de munitions;
- une abondance de matières premières essentielles à la production en temps de guerre; et
- les avantages, grâce à des accords de production conjointe, de la proximité des États-Unis.

Par ailleurs, le Groupe de travail constatait plusieurs lacunes importantes dont :

- l'absence de main-d'oeuvre spécialisée;
- l'impossibilité de s'approvisionner au pays en matériel militaire essentiel;